Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 62 (1953)
Heft: 3

Rubrik: Le petit alphabet de la Croix-Rouge suisse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE PETIT ALPHABET DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

AIDE A LA POPULATION en cas de catastrophe, de sinistre ou d'épidémie, en temps de paix comme de guerre: les formations de la Croix-Rouge suisse, ses vestiaires et ses centres de ramassage, son matériel, ses fonds de «secours individuels».

*

BUREAUX: Secrétariats permanents dans les cantons romands à FRIBOURG, 22, avenue Weck-Reynold, tél. (037) 2 18 59; GENEVE, 5, rond-point de Plainpalais, tél. (022) 5 12 60; LAUSANNE, 5, rue Centrale, téléphone (021) 23 66 16; NEUCHATEL, 17, rue de l'Hôpital, tél. (038) 5 42 10.

*

COLONNES ET DETACHEMENTS CROIX-ROUGES: 32 colonnes croix-rouges (hommes), 32 détachements et 30 détachements territoriaux croix-rouges (femmes médecins, infirmières, samaritaines, éclaireuses) instruits et équipés sont prêts à intervenir en cas de catastrophe ou d'épidémie et, en cas de guerre, à disposition du Service de santé de l'armée pour les E. S. M., ambulances, hôpitaux territoriaux, etc.

*

DISPENSAIRES: Les dispensaires de sections de la Croix-Rouge et leurs infirmières ou leurs assistantes sociales donnent consultations, soins à domicile aux malades isolés ou indigents, aide sociale.

*

ENFANTS VICTIMES DE LA GUERRE ET DE L'APRES-GUERRE: Les œuvres du Secours aux enfants (parrainages, accueil familial, préventoriums, homes d'enfants) ont permis de secourir et de sauver depuis 1942 des dizaines de milliers de victimes innocentes de la guerre et de ses suites.

*

FOYER (SOINS AU): Des cours de soins au foyer organisés par les sections de la Croix-Rouge suisse ou avec leur concours sont une aide précieuse pour les jeunes filles ou les mères de familles à la ville comme dans les campagnes.

*

GENEVE (CONVENTIONS DE): La Suisse a adhéré aux nouvelles Conventions de Genève du 12 août 1949 pour la protection des civils, du personnel sanitaire, des malades, des blessés et des prisonniers. Ces Conventions ont été signées par presque tous les Etats du monde.

*

HYGIENE: Les deux organes officiels édités en français par la Croix-Rouge suisse, la revue LA CROIX-ROUGE SUISSE paraissant 8 fois par an et l'ALMANACH annuel de la Croix-Rouge suisse, vous apportent d'utiles et de précieux conseils d'hygiène tant médicale que familiale et sociale en même temps qu'une chronique fidèle et vivante de l'activité de la Croix-Rouge en Suisse et dans le monde. Ce sont les conseillers obligés de vos foyers. (Rédaction, 5, rond-point de Plainpalais, Genève.)

*

INFIRMIERS ET INFIRMIERES: Responsable de la formation en Suisse du personnel infirmier, la Croix-Rouge suisse a reconnu dans notre pays 32 écoles d'infirmières et la valeur des diplômes qu'elles décernent sous son contrôle. Elle donne tous ses soins à l'amélioration des conditions du travail infirmier et s'occupe activement du recrutement chaque an plus nécessaire de nouvelles infirmières. L'école de «La Source» à Lausanne est l'école officielle pour les cantons romands de la Croix-Rouge suisse. Notre Croix-Rouge nationale a également créé à Zurich une «Ecole de perfectionnement» pour infirmières-chefs et spécialistes.

*

JEUNESSE (CROIX-ROUGE DE LA): La Croix-Rouge a créé en accord avec les départements cantonaux de l'instruction publique des groupes «juniors» de la Croix-Rouge dans un grand nombre de classes secondaires et primaires. Echanges d'albums avec les Croix-Rouges de la jeunesse du monde entier, aide sociale, compréhension mutuelle, conseils d'hygiène, camps de «juniors» permettent à la jeunesse de nos cantons de collaborer elle aussi à l'œuvre de la Croix-Rouge et de se préparer à devenir ses cadres futurs.

*

LA LIGUE DES SOCIETES DE LA CROIX-ROUGE et le COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE sont les deux organisations internationales de la Croix-Rouge. Le C.I.C.R. a son siège à Genève, où la Ligue a également établi son Secrétariat général.

*

MATERIEL SANITAIRE: La Croix-Rouge suisse doit tenir prête une importante réserve de lits et de literie pour les cas d'épidémies, de catastrophe ou de guerre. Ce matériel sans cesse contrôlé et renouvelé est réparti dans toute la Suisse aux soins d'une soixantaine de sections de la Croix-Rouge suisse. Il représente une valeur de plus de 5 millions. Le matériel usagé est mis à la disposition d'institutions de bienfaisance, de colonies, etc. Il permet également d'aider des familles sinistrées.

*

NOEL: La grande fête de l'espérance et de la rédemption chrétiennes, l'occasion aussi chaque année pour les «juniors» de la Croix-Rouge suisse d'apporter un peu de bonheur à des malades, des abandonnés, des infirmes, ou des enfants moins heureux qu'eux.

---

8 MAI 1828 — 1953

Pour commémorer le 125e anniversaire de la naissance d'Henri Dunant, une cérémonie aura lieu le 8 mai à Berne. M. le conseiller fédéral Petitpierre et M. le professeur Max Huber prendront la parole au cours de cette manifestation.

La collecte annuelle de mai de la Croix-Rouge suisse se fera comme de coutume en faveur des œuvres nationales de la Croix-Rouge suisse. Nous nous permettons de la rappeler ici à tous nos lecteurs.

«O» LE GROUPE «ZERO» est le groupe sanguin des donneurs universels». Symboliquement, c'est celui de la Croix-Rouge. Ne sera-ce pas le vôtre aussi? Pensez-y lors de la collecte de mai de «votre Croix-Rouge»!

*

PARRAINAGES: Les parrainages du Secours aux enfants permettent de remettre aux enfants réfugiés d'Allemagne ou d'Autriche des colis de literie ou de vêtements, de recevoir en préventorium pour quatre mois des enfants prétuberculeux de divers pays, de donner des lits aux enfants sinistrés (Polésine, Pays-Bas), de faire vivre le Village d'enfants de Varazze en Italie et d'aider les orphelins des «Rayons de Soleil» de Cannes et de Pomeyrol (France).

*

QUESTIONS: Les vôtres, toutes celles que vous voudrez bien nous poser sur notre Croix-Rouge nationale, ses activités, la façon d'y collaborer, et auxquelles nous serons enchantés de répondre!

*

REFUGIES: La Croix-Rouge suisse a collaboré activement à l'aide aux réfugiés: accueil d'enfants en famille et en préventorium, envoi de vêtements et de matériel, aide à des camps, équipement de jardins d'enfants, d'hôpitaux d'enfants, etc.

*

SOCIETES AUXILIAIRES: La Croix-Rouge suisse collabore activement avec ses quatre institutions auxiliaires: *Société suisse des troupes du service de santé,* qui veille à parfaire en dehors du service l'instruction des soldats sanitaires; *Alliance suisse des samaritains,* forte de 115 000 membres, qui organise les *cours de premiers secours et de soins aux malades* et entretient de nombreux postes samaritains permanents; *Association suisse des infirmiers et infirmières diplômés,* groupant une grande partie du personnel infirmier suisse; *Association des établissements suisses pour malades,* qui dispose de près de 61 000 lits.

*

TRANSFUSION SANGUINE: Chargée de l'organisation du service de transfusion sanguine en Suisse, pour les besoins civils et ceux de l'armée, la Croix-Rouge suisse avec son Laboratoire central de transfusion de Berne, ses 45 centres régionaux et les 35 000 donneurs inscrits est en mesure de couvrir actuellement les 4/5 des besoins civils en sang frais et en plasma desséché. La division de sérologie du Laboratoire central procède à la détermination des groupes et facteurs sanguins et aux examens sérologiques et étudie de nombreux problèmes médicaux d'intérêt vital. L'augmentation constante des besoins de plasma et de sang nécessite la construction d'un nouveau bâtiment centralisant tous ses services et la fabrication de plasma desséché.

*

URGENT! C'est l'appel que reçoit sans cesse la Croix-Rouge: aide urgente nécessaire, secours demandés d'urgence. Aidez-la à aider, pensez aux centres de ramassage de la Croix-Rouge suisse qui ont sans cesse besoin urgent de vêtements, de souliers, de linge, de layette, de meubles.

*

VACANCES MER - MONTAGNE: Institués en 1948, les échanges d'enfants «Mer - Montagne» ont permis à de nombreux enfants suisses de bénéficier de vacances à la mer réclamées par leur état de santé. La vente annuelle du mimosa de Cannes continue de permettre aux enfants romands de santé déficiente et dans le besoin de bénéficier de vacances à la mer ou à la montagne.

*

XYZ VOUS, MONSIEUR, MADAME OU MADEMOISELLE, qui allez, si vous ne l'êtes encore, devenir membre de la section de la Croix-Rouge de votre localité ou de votre canton! La Croix-Rouge suisse est «votre» Croix-Rouge, elle a besoin de vous pour remplir ses tâches nationales.

VOTRE CROIX-ROUGE

SECOURS AUX ENFANTS

Un nouveau convoi a amené à Schaffhouse le 5 mars 430 petits réfugiés de Berlin qui ont été accueillis pour trois mois dans des familles suisses. Le 23 mars les enfants du convoi précédent sont repartis de Schaffhouse pour Berlin.

*

Les 36 enfants d'Adria (Polésine) qui ont été soignés quatre mois dans notre préventorium Beau-Soleil à Gstaad sont repartis pour l'Italie le 31 mars ayant, grâce aux bons soins qui leur furent prodigués, retrouvé santé et sourire.

*

SECOURS INDIVIDUELS

Au cours de l'hiver 1952 - 1953, la Croix-Rouge suisse a été appelée à secourir en Suisse les victimes de sept incendies. Onze familles sinistrées ont pu recevoir les lits, matelas, couvertures, draps, vêtements, chaussures, linge de corps et linges de cuisine ainsi que les ustensiles de ménage perdus dans l'incendie de leurs biens.

*

COLONNES ET DETACHEMENTS CROIX-ROUGES

L'Hôpital de la ville de Neuchâtel et son personnel s'étant trouvés débordés au cours de la récente épidémie de grippe qui a sévi en Suisse, plusieurs membres de la Colonne Croix-Rouge de Neuchâtel ont pu être mis à disposition de l'établissement pour remplacer le personnel malade. Grâce à leur préparation les soldats croix-rouges neuchâtelois ont pu apporter une aide précieuse aux services surchargés de l'hôpital.

*

INFIRMIERES

Dans sa séance de février, le Comité central a accordé une pension bienvenue à une infirmière de près de 80 ans tombée malade après avoir consacré sa vie au service d'autrui.

*

Dans cette même séance, le Comité central a octroyé trois bourses d'études à des jeunes filles douées, de condition modeste, pour leur permettre de suivre les cours d'une école d'infirmières reconnue par la Croix-Rouge suisse.

LU DANS...

...Le «Journal des samaritains» (mars et avril 1953): les comptes rendus des assemblées du Comité de l'Union romande des samaritains (18 janvier), de l'Association cantonale des samaritains neuchâtelois (8 février), de l'Association cantonale vaudoise (22 février) et de nombreuses sections romandes. L'Assemblée de l'Union romande aura lieu à Bulle le 10 mai.